



Communiqué de presse du 27 août 2020

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Sécurité / #Seniors

La CAPEB et Térêva déploient une nouvelle offre dédiée à l'aménagement des salles de bains, compatible avec l'opération Action Logement

Paris, le 27 août 2020 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et Térêva, société du Groupe Martin Belysoud, lancent une offre dédiée à l'aménagement des salles de bains et des sanitaires compatible avec l'aide à l'adaptation du logement des seniors ou des personnes en perte d'autonomie proposée par Action Logement. Ce partenariat contribue ainsi à faciliter le maintien à domicile des populations seniors.

Une aide à l'adaptation du logement

La subvention pour adapter le logement au vieillissement ou à la dépendance est accordée par l'organisme Action Logement sous réserve de respecter certaines conditions : âge de l'occupant ou niveau d'handicap, être ou avoir été salarié d'une entreprise du secteur privé, niveau de ressources du ménage, logement situé dans le parc privé, etc.

Après accord d'Action Logement, une aide pouvant aller jusqu'à 5000 € est octroyée pour réaliser des travaux portant sur au moins l'une des 3 opérations suivantes :

- la fourniture et la pose d'une douche avec un receveur extra-plat ou une solution carrelée, et sa robinetterie associée ;
- la fourniture et la pose d'un lavabo pour personne à mobilité réduite ;
- la fourniture et la pose d'une cuvette de WC rehaussée avec son réservoir et une barre d'appui ergonomique.

Dans le cas d'une personne en situation de perte d'autonomie, l'intervention d'un opérateur d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est obligatoire et les frais correspondants sont pris en charge par cette aide.

Des professionnels reconnus pour réaliser ces travaux

Afin de garantir tant la qualité que l'efficacité des travaux à réaliser, Action Logement exige de faire appel à des professionnels présentant des garanties suffisantes.

Les entreprises du bâtiment adhérentes de la CAPEB et/ou détentrices des marques Handibat®, Silverbat® sont reconnues pour leur savoir-faire et permettent d'obtenir l'aide à l'adaptation du logement au vieillissement et à la dépendance.



Les marques Handibat® et Silverbat®, avec plus de 7500 artisans formés sur le territoire français, garantissent l'expertise des artisans du bâtiment pour tous types de travaux liés au confort d'usage, le maintien à domicile et l'accessibilité de l'habitat. Silverbat® est destinée aux populations seniors avec évolutivité certaine du cadre de vie, Handibat® pour les populations en situation de handicap.

Une offre packagée co-construite pour simplifier l'approche client

La CAPEB et Téréva ont souhaité simplifier le passage à l'acte du public concerné en proposant des solutions « clés en mains » construites dans l'esprit des travaux subventionnés par Action Logement. La CAPEB et Téréva ont défini ensemble les prix de pose sur la base de prix moyens estimatifs généralement constatés. Afin d'en assurer une lisibilité optimale, la CAPEB et Téréva proposent deux packs qui se distinguent de la manière suivante :

- le pack « Malin », qui valorise le rapport qualité/prix,
- le pack « Premium », qui propose des produits tendance valorisant le confort de l'utilisateur.

Chacun de ces packs est décrit de manière détaillée en fonction des travaux éligibles : produits, caractéristiques, marques, prix fournis et posés estimatifs. Un certain nombre d'options est disponible pour compléter ces packs.

Pour plus d'informations sur l'opération Action Logement : <https://www.actionlogement.fr/>

Pour voir l'intégralité de l'offre, consulter la pièce jointe.

À propos de Téréva

Téréva, filiale à 100% du Groupe Martin Belaysoud, est spécialiste de la distribution de produits aux professionnels du second œuvre technique du bâtiment : sanitaire, plomberie, génie climatique, électricité, outillage et protection, pièces détachées et « smart home ». Implantée sur 149 sites en France - dont 9 plateformes logistiques -, la société emploie 1740 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 500 M€. Téréva place l'innovation au cœur de sa stratégie pour développer une offre compétitive et proposer à ses clients une expérience omnicanale, notamment avec son site marchand Téréva-direct. Plus d'informations sur : <https://www.martin-belaysoud.com/>

Suivez-nous sur :

<https://www.linkedin.com/company/martin-belaysoud/>
<https://www.linkedin.com/company/tereva/>

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment***
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Alice Augeraud

Tél : 01 58 65 00 54

augeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais

Tél : 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 -

i.planchais@capeb.fr

Pour Téréva

Elsa AMILL

Responsable Communication Groupe
elsa.amill@mb-expansion.fr

Sylvain BERNARD

Directeur Marketing Achats Téréva
sylvain.bernard@mb-expansion.fr